

Conseil d'école du 7 Novembre 2011 de 18h à 21h
en salle d'arts plastiques

Présents:

Enseignants: LELIEVRE Alice, ROLLAND Michèle, DENMAT Marie-Noëlle, PEDURAND Katell, BARRE Angélique, GARAMBOIS Dominique, PLAZENET Agnès, FONTANEL Catherine, SIMON Elisabeth, RICO Edwige, VAUDEVIRE Carole, DOKI-THONON Maryvonne

Parents: FICHET Bénédicte (FCPE), LAYADI Florence (FCPE), HUCHET Anne (FCPE), BESSINE Rachel (FCPE), LUNEAU Sylvie (FCPE), LACROIX Laëtitia (GPE)

LE GAL Henri (FCPE), CHENAIS Guy (GPE), LAUNAY Christophe (GPE), DIRAISON Bruno (GPE), NICOLAS Maurice (GPE), GOUBLE Nicolas (FCPE), ARTZNER Franck (GPE)

Représentants de la municipalité: Mme DAVID Claudine, Adjointe Education, Jeunesse et vie Citoyenne, Mme SEVENO Adjointe Education, Mr BATALLER Anthony, Directeur du service éducation jeunesse

DDEN : Gauthier Anne-Yvonne

Excusés : MONEGER-ROGGE Pierre, Inspecteur de l'éducation Nationale, CHAABI Maïna, enseignante, LANIEL Véronique, enseignante

Secrétaire de séance: Mme Vaudevire

Relecture: M. Nicolas pour le GPE et Mme Layadi pour la FCPE

La relecture se fait par échanges de mails.

1- Résultat des élections et présentation des nouveaux membres du Conseil d'Ecole

Les parents FCPE sont au nombre de 6, les parents GPE, 5.

120 suffrages exprimés : c'est plus que l'année dernière (97). Un quart des parents ont voté. Pour augmenter ce taux, plusieurs pistes sont proposées :

-Programmer une plage de vote le matin à l'accueil et faire les 4 heures consécutives le soir comme à l'habitude.

-Installer si possible le bureau de vote dans l'entrée de l'école (ou le préau)

-Informé plus précisément sur le vote par correspondance (la procédure adoptée par l'école élémentaire Bourgchevreuil semble mieux fonctionner. Mme Doki Thonon se rapproche de Mme Thomas pour en savoir davantage)

2- Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2011

Il est adopté.

Procédure pour la diffusion : Site de l'école via le site de la Mairie. David FOUILLED, l'animateur informatique, n'a plus accès à ce site depuis quelques mois. Il faut solutionner ce problème auprès du service informatique. Mme David se rapprochera du webmaster de la municipalité et propose, dans le cas où l'accès à David FOUILLED lui serait toujours inaccessible, de le mettre en ligne directement sur le site de la Mairie.

Une information aux familles sera faite sur la localisation du compte-rendu :

- sur le site de l'école

- affiché à l'entrée de l'école et près de la garderie

- sur le bureau d'Albane POURADIER-DUTEIL, référente d'animation péri-scolaire, en salle de garderie.

3- Présentation des services périscolaires

Bilan de l'étude encadrée :

23 enfants avaient formulé une demande de 4 soirs d'étude. Toutes les demandes n'ont pu être pleinement satisfaites : dans un souci d'équité, les études sont fixées à 3 maximum par enfant.

Les enseignantes se sont adaptées à la demande et effectuent 4 études le lundi et le jeudi, 2 le mardi et 1 le vendredi.

Sur cette première période, les CP ne vont pas à l'étude, par décision de l'équipe pédagogique qui estime que les enfants de CP ne présentent pas l'autonomie nécessaire (notamment en lecture et écriture) pour bénéficier

d'une étude recevant en même temps des enfants plus grands. Toutefois, il semble possible, pour l'avenir d'intégrer un petit nombre d'entre eux (dans les différentes salles) le lundi et le jeudi, en concertation avec les enseignantes du CP.

Il a été évoqué la possibilité de mettre à disposition une salle pour que les grands puissent faire les devoirs. Mais il faudrait, dans ce cas, un adulte pour surveiller.

La municipalité pourrait, si l'effectif le nécessitait, fournir un personnel supplémentaire pour une étude surveillée sous réserve qu'un agent soit disponible sur un tel créneau horaire.

Un parent d'élève GPE a fait remarquer que le système d'étude surveillée ne doit en aucun cas remplacer le mode d'étude encadrée qui satisfait pleinement les parents d'élèves.

Temps du midi : 6 agents voire 7, car les effectifs d'enfants sont importants (il est arrivé que le dernier service se termine en même temps que le retour en classe...).

Activités du midi : deux animateurs sportifs : Clémentine (jeux sociaux éducatifs) et Cyril (handball, hockey, GRS basket, foot). Ils ont lieu le mardi, jeudi et vendredi. Il y a un roulement.

Accueil en bibliothèque par Albane le mardi et le vendredi.

Jusqu'en 2006, des parents volontaires accueillent les enfants qui le souhaitent à la bibliothèque.

Les parents élus FCPE souhaitent relancer cette offre qui permet de proposer un temps calme aux enfants qui le souhaitent sur la période du midi. Ils proposent d'organiser des permanences les jeudis midi durant les semaines restantes jusqu'aux vacances de Noël et en attendant de sonder les autres parents d'élèves sur leurs disponibilités. L'adulte volontaire (parent ou grand parent) se verrait offrir le repas de midi s'il le souhaite.

Les élèves vont être consultés (par le biais du Conseil des Elèves) pour savoir s'il y a réellement une attente dans ce domaine.

Formation des agents : Des agents vont bénéficier de la formation aux premiers secours de façon progressive. 2 ont été formés en 2011, 3 sont programmés pour 2012.

4- Bilan de la rentrée : effectifs et organisation pédagogique

Le jour de la rentrée, 297 élèves dont 21 inscriptions, et 7 radiations.

Aujourd'hui l'effectif est de 298 élèves : 3 CP de 22, 2 CE1 de 27 et 28, 2 CE2 de 27 et 29, 2 CM1 de 32, et 2 CM2 de 28 et 29. Moyenne de 27 élèves par classe.

La rentrée prochaine verra le départ de 57 CM2 et l'arrivée de 54 CP. Pas de risque de fermeture de classe.

Les enseignantes ont fait le choix de 3 classes de CP à 22 élèves, plutôt que des classes à doubles niveaux en cascade qui auraient permis d'alléger les classes de CM1. Cette décision de l'équipe pédagogique vise la mise en place des meilleures conditions d'apprentissage possibles pour les enfants du CP.

Il y a 13 enseignantes pour 11 classes : 2 classes avec des enseignantes à temps partiel. Une enseignante supplémentaire deux fois par semaine pour l'enseignement de l'allemand à un groupe composé de 6 CE1 et 4 CM2. Elle est accompagnée d'une assistante allemande, ce qui permet de mener des activités spécifiques avec ces deux publics...

5- Projet d'école : Présentation des orientations

Actuellement, plusieurs pistes sont envisagées, mais l'équipe enseignante doit retenir 1 ou 2 axes de progrès, qui lui permettent de réellement s'investir. L'école élémentaire a une volonté de s'impliquer dans un travail commun avec l'école maternelle.

Les pistes établies à partir des réussites et des points faibles, doivent s'inscrire dans l'un des trois domaines suivants : « Personnaliser », « Responsabiliser » et « Ouvrir ».

Personnaliser

-En liaison avec la maternelle :

Aide personnalisée (échanges d'élèves, de pratiques, de regards)

Développement de la liaison GS/CP

Développement de la culture scientifique

-Pistes de travail plus spécifiques à l'élémentaire :

Aborder le problème de la correction (Trouver des techniques de relecture) et du statut de l'erreur.

Exigences de rigueur (graphisme)

Recherche de l'effort

Responsabiliser

-En liaison avec la maternelle :

Un tutorat est envisagé entre les GS et les CE2

-Pistes de travail plus spécifiques à l'élémentaire :

Travail sur le respect (sens large), en classe, dans la cour de récréation

Travail sur la discipline, le règlement intérieur

Finalité du conseil des élèves

Prise en compte des nombreux départs et arrivées de nouveaux élèves à la rentrée et en cours d'année (déménagements / enfants du voyage) : Livret d'accueil / tutorat ...

Ouvrir

Amélioration de la communication aux familles (journal d'école / site)

Intervention des parents GPE : tisser un lien entre le travail fait par les enseignants en classe et les parents.

Propositions :

-Inviter les parents à venir pour faire le lien, lors d'expositions.

-Faire appel aux parents pour intervenir en classe (présentations, témoignages,...). Cela nécessitant une information préalable des parents sur les différents thèmes abordés au cours de l'année. A charge de ces derniers d'émettre alors des suggestions aux enseignants.

-Présenter aux parents, au niveau de la classe, une restitution des savoir faire et savoir être acquis au cours de l'année (ou d'une période) sous une forme à définir, sans la moindre idée de « contrôle »...Les parents pouvant éventuellement participer au soutien de ces restitutions (selon le besoin exprimé par l'enseignant).

6- Règlement intérieur : éventuelles propositions de modifications et vote

Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental des écoles.

Le règlement actuel de notre école a été conçu pour être accessible aux élèves et, de ce fait, ne mentionne pas un certain nombre d'articles qu'il est pourtant indispensable de porter à la connaissance de tous.

Il n'est pas possible de faire ce travail au sein du Conseil d'Ecole, les changements à y apporter étant trop étendus. Pour cette année, il est souhaitable de relever seulement les incontournables et de reconstruire ensuite ce règlement pour le proposer au dernier conseil d'école en juin 2012.

Il est décidé pour cette année de communiquer aux parents par le site de l'école le règlement départemental dans son ensemble.

Mme Doki-Thonon a remis sous forme papier aux parents l'ensemble des points qui doivent être contenus dans notre règlement intérieur.

7- Sorties et actions pédagogiques prévues pour cette année scolaire

La mairie contribue largement à l'accompagnement des équipes enseignantes dans la conduite des activités artistiques, sportives ou nécessitant l'utilisation de l'outil informatique.

Reconduite de projets en partenariat avec la municipalité :

-**Musique** : Interventions de Mme LURTON pour 20 h dans les deux classes de CE1

-**Arts plastiques** : Intervention pour les CP à raison de 6 interventions.

-**Médiathèque** : Inscription cette année des classes de CP (1 classe), CE1(2classes) et CM2(2classes)

-**Informatique** par M FOUILLED: une journée et demi par semaine. Aide à faire passer le B2I.

-**Sport** :

-handball par M SARAMITO, toute l'année 3h/semaine et pour tous les niveaux

-athlétisme par M DUVIGNEAU, toute l'année 2h/semaine du CP au CM1

-volley par Mme MOUAZY, toute l'année, 3h/semaine pour les CM

-canoë kayak (5 séances)et en parcours d'orientation (5 séances) pour les CM2

-natation : une fois/semaine sur une moitié de l'année pour les CP et CE1

et une moitié d'année entre les deux classes de CE2, soit un quart d'année pour chaque classe de CE2.

Un problème a été évoqué (par certaines enseignantes): les séances sont trop courtes (des créneaux de 35 minutes, qui se réduisent à 15 minutes effectives dans l'eau) pour pouvoir faire progresser les enfants. Les enseignantes souhaitent partager deux créneaux à suivre pour organiser différemment leur séance.

Le nombre d'animateurs n'est pas le même pour les écoles extérieures à Cesson (un seul animateur pour les élèves de Cesson et deux pour les élèves de l'extérieur).

Dans le cadre de la formation de circonscription, une réunion est planifiée avec les maîtres nageurs. Ce sera peut-être l'occasion de revoir l'organisation. Mme David se penchera sur la question.

-Cin'école prévu pour les classes du CP au CM1. Consiste en 3 projections de films par an et par cycle, (coût : 2,50 € par projection)

Projection pour tous les élèves de l'école de « La grotte des rêves perdus » les 23 et 26/09

-Opéra et spectacle vivant pour les CM2

-Visite de l'Espace des Sciences pour les CM2 en octobre (l'aller s'est fait en train et le retour en bus de ville)

-Visite des jardins de Brocéliande pour les CP le 29 septembre

-Classes de découverte :

Pour les CM2 dans la **baie du Mont Saint-Michel** du lundi 12 au vendredi 16 mars. Coût estimé : 200€

Pour les CE2 : classe de découverte à **Océanopolis** du mercredi 21 au vendredi 23 mars, coût estimé : 125€

Pour les CM1 classe **Patrimoine** de 3 journées non consécutives. Un projet vélo avec nuitée est tombé à l'eau, l'effectif étant trop important pour la capacité des hébergements habilités par l'Education Nationale.

Accompagnement financier de ces projets :

Transport : Prise en charge par la Mairie (par le budget « mairie » pour les déplacements les plus coûteux ou par une subvention de 700€ environ allouée annuellement à la coopérative)

Prix de séjour des classes de découverte : prise en charge par la Mairie sur la base du pourcentage d'aide aux services municipaux (de 7 à 70%).

Spectacles, séances de cinémas etc... : Aide de l'Amicale laïque sur les bénéfices réalisés par la fête de l'école.

Vente des photos de classes (6€ cette année, pour une photo achetée 3,80€).

Projet proposé par Mme DAVID :

« Enfance et Partage ». Objectif : sensibiliser les enfants de CM1 et/ou de CM2 de toute l'agglomération rennaise à leurs droits. 3 axes : un jeu, de la prévention et des concerts qui pourraient avoir lieu en mars 2012 au Carré Sévigné.

La mairie centralise les réponses des 3 écoles. Une information complémentaire sera envoyée à l'école.

8- Point sur les travaux réalisés (visite de la salle insonorisée) et demandes pour l'année 2012

Insonorisation des classes anciennes (7 salles restent à être traitées sur les 8).

Budget pour une classe : 10 000 €. Le gain en confort est immense dans la classe refaite cet été.

Le Maire, selon Mme DAVID, a acté la nécessité d'insonoriser 2 salles par an.

Les enseignantes demandent que ces travaux soient accélérés. Ces travaux sont une priorité absolue de santé pour les enseignantes et les enfants qui y passent leur journée. Elles rappellent qu'elles en ont déjà parlé lors des derniers CE.

Des parents d'élèves proposent de parer au plus pressé avec des solutions alternatives, provisoires.

Selon une enseignante l'affectation temporaire de la salle d'art plastique à une classe serait possible pendant la durée des travaux, solution qui permettrait ainsi leur réalisation pendant le temps scolaire et accélérerait le processus.

Le budget 2012 devrait être voté aux alentours du mois de mars prochain mais Mme David pense pouvoir fournir plus de visibilité budgétaire et calendaire sur ces travaux, lors du prochain conseil d'école.

D'autres axes d'amélioration possibles susceptibles d'être mis en place très rapidement et d'améliorer la vie des enseignantes et des enfants ont été évoqués lors de la visite des salles prévue dans le cadre du conseil d'école:

-installer sous les pieds de chaise des dispositifs qui étouffent le bruit comme des balles de tennis perforées. (faible coût et déjà partiellement réalisé selon les institutrices de CE)

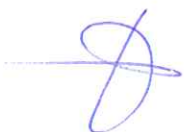
-tapisser les murs des classes et des locaux à l'aide d'œuvres en feutrine ou de drapés, ou d'installer des paravents de tissus, qui contribuent aussi à absorber le bruit.

-placer des carpettes dans certains endroits de la classe (ex. : coin lecture)

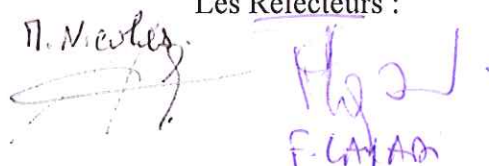
-utiliser des panneaux acoustiques mobiles.

Prochain conseil d'école : Le mardi 24 janvier à 18 h30 en salle d'arts plastiques :

La Secrétaire :



Les Relecteurs :



La Directrice :

